L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..... $3 00
Six Mois..... 1 50
Quatre Mois..... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

328 - CHARTRES - 328

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

328 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix pour Spéculation.

NO 313 RUE N. REMPARTS,

Traversant à la rue Bassin. Contigue à l'usine de la Merchant's Electric Co.

Et les Propriétés Désirables pour Placement,

No 805 rue Royale, No 1210 rue Galvez et No 1215 rue Galvez

A L'ENCAN, A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE,

MARDI, 10 JANVIER 1905, A MIDI.

No 74,742—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D—Interdiction de Charles Garvey.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le dit ordre daté et signé le 29 novembre 1904, et adressé à J. L. Onorato Encanteur, Je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 10 janvier 1905 à midi les propriétés foncier s suivantes:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Deuxième District de cette ville, et désigné comme lot No 1 (un) lequel est borné par les rues Romperts, Conti, Bienville et Bassin, sur un plan de cette partie de la ville connu sous le No Trois de l'lier No 11 lequel est borné par les rues Romperts et Bassin sur une profondeur de cent vingt pieds, plus ou moins, le tout en mesure française.

Les améliorations sont connues No 813 rue N. Romperts et consistent en une résidence splendide en briques. La propriété sera vendue sujette au bail à deux ans. Les détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Iler borné par les rues Galvez, Hôpital, Johnson et Quartier et désigné par la lettre "B" et ayant en mesure américaine, les dimensions suivantes, à savoir: Cinquante quatre pieds sept pouces de front à la rue Galvez sur cent trente six pieds de profondeur entre lignes parallèles, laquelle lot est composé de la moitié du lot B sur un plan fait et signé par D. M. Brosnan, voyer de ville daté le 1er septembre 1875 et annexé à un acte de vente passé devant J. Sandersangel, notaire, le 12 septembre 1885, dont la moitié dudit lot, le plus près de la rue Quartier et commençant à quatre vingt trente pieds, dix pouces de l'encoignure de la rue Hôpital.

Les améliorations sont connues comme No 1215 rue Galvez et consistent d'un cottage résidence. La propriété sera vendue sujette à bail à deux ans. Des détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

3° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Iler borné par les rues Galvez, Hôpital, Johnson et Quartier et désigné par la lettre "B" et ayant en mesure américaine, les dimensions suivantes, à savoir: Cinquante quatre pieds sept pouces de front à la rue Galvez sur cent trente six pieds de profondeur entre lignes parallèles, laquelle lot est composé de la moitié du lot B sur un plan fait et signé par D. M. Brosnan, voyer de ville daté le 1er septembre 1875 et annexé à un acte de vente passé devant J. Sandersangel, notaire, le 12 septembre 1885, dont la moitié dudit lot, le plus près de la rue Quartier et commençant à quatre vingt trente pieds, dix pouces de l'encoignure de la rue Hôpital.

Les améliorations sont connues comme No 1215 rue Galvez et consistent d'un cottage résidence. La propriété sera vendue sujette à bail à deux ans. Des détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

4° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Iler borné par les rues Galvez, Hôpital, Johnson et Quartier et désigné par la lettre "B" et ayant en mesure américaine, les dimensions suivantes, à savoir: Cinquante quatre pieds sept pouces de front à la rue Galvez sur cent trente six pieds de profondeur entre lignes parallèles, laquelle lot est composé de la moitié du lot B sur un plan fait et signé par D. M. Brosnan, voyer de ville daté le 1er septembre 1875 et annexé à un acte de vente passé devant J. Sandersangel, notaire, le 12 septembre 1885, dont la moitié dudit lot, le plus près de la rue Quartier et commençant à quatre vingt trente pieds, dix pouces de l'encoignure de la rue Hôpital.

Les améliorations sont connues comme No 1215 rue Galvez et consistent d'un cottage résidence. La propriété sera vendue sujette à bail à deux ans. Des détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

Conditions—Un tiers comptant et le balance en un et deux ans, représenté par des billets de vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec les clauses usuelles de sécurité dans l'acte de vente. Les acquéreurs devront assumer les taxes de 1905, payer pour les actes de vente pardevant Marshall Quinlan, notaire, et donner 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 205 rue Baronne.

MM. Clegg & Quintero, avocats, Bâtisse Hennes

4 déc—4 11 18 25—janv 1 8 9 10

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SITES A BATIR

Faisant face aux rues Tchoupitoulas et S. Front, jouire les rues Bordeaux et Lyon.

JEUDI le 26 JANVIER, 1905.

Succession d'Arthur Lemaet femme.

No 73,754 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans, Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur Bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 26 janvier 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 16 décembre 1904, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les privilèges, droits, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant situé dans le dixième district de cette ville, dans l'Iler borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Bordeaux et Lyons, et désigné par le No deux sur un plan par Henry Mosthenn, voyer, et daté le 20 décembre 1844, et déposé en l'étude de L. E. Kerlec, notaire de cette ville, et mesurant trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas, la même façade à la rue S. Front, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 et payer pour l'acte de vente pardevant Val J. Stats, notaire. Dix pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur,
806 rue Perdido.

J. O. Henriques, avocat.
25 déc—25 jan 1 8 15 22 25 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété du Deuxième District.

Avec emplacement portant le No 2030 rue Conti, entre Galvez et Dupré.

Union Homestead Association vs Mme Catherine Joyce, femme de Laurence Frelich et Laurence Frelich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,986—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 26 janvier 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages et dépendance qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Iler No 396, borné par les rues Conti, Gayoso, Bienville et Dupré, lequel dit lot est désigné par le No dix-huit sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté 14 mars 1867 et contenant vingt cinq pieds neuf pouces et deux lignes de face à la rue Conti sur cent cinq pieds quatre pouces et sept lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. S. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante.
22 déc—25 30—janv 6 15 20 26

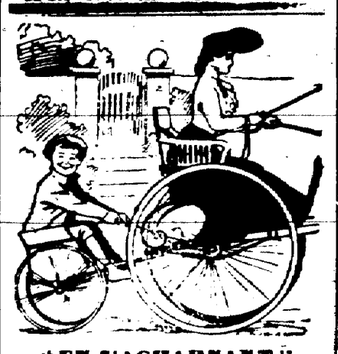

"EN S'ACHARNANT"

sur notre réputation quelques marchands s'imaginent qu'ils induiront en erreur nos clients et d'autres qui nous connaissent mieux bien. Grave erreur—nous maintenons notre commerce et nous obtenons de nouveaux clients en raison de l'excellence des véhicules Voitures, Wagons, Surreys, Runabouts, Barrouches et Buggies avec bandes en caoutchouc que nous vendons. Nous vous comptons parmi nos clients si vous examinez notre stock, nous avons un grand fonds d'assortiment de Harnais.

JOSEPH SCHWARTZ CO., Ltd.

821-831 rue Perdido.

Agence des célèbres wagons de ferme et roulage de Piedmont et Tennessee.

Quartier-général des Fabricants de Voitures et de Wagons, Quincaillerie, Matériel, etc.

1 sept—dim—dim jeu

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE.

814 et 820 avenue St-Roch.

Citernes chacune et citerne de chaque côté, à l'usage, JEUDI, le 26 janvier 1905.

Succession d'Ovide C. Blandin.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, No 782 rue Commune, A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, à la date ci-dessus en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Gen. E. Thiard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, docket No 75 406 dans l'affaire de la succession d'Ovide C. Blandin, daté le 20 décembre 1904, à l'enchère publique il sera vendu:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans le Faubourg Marigny, faisant partie du lot de terre désigné par le No 127, sur un plan dudit faubourg, ledit à cresson de terre mesurant en mesure française, trente pieds de face à la rue Pelte, maintenant avenue St Roch entre les rues Grandpré et Roman, maintenant Dauphine et Crapo, maintenant rue Bourgogne, et bornée par la rue Espagne, sur une profondeur de cent vingt pieds, bornée sur un côté par les lots Nos 126 et 190; et sur l'autre côté et sur la ligne du fond par la portion restante du lot No 127.

Les améliorations consistent en un cottage double comme les Nos 818 et 820 avenue St Roch, contenant 5 chambres et citerne de chaque côté, rapportant un loyer mensuel de $21.

Conditions, comptant—L'acquéreur devant assumer en plus de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1904, et faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente passera Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.

W. A. Wenck, avocat.
25 déc - 25—jan 1 8 15 22 26

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

No 916 rue Troisième—A l'encan.

Succession de Edmond Hayden, Sr.

No 72 396—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

En vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B. Hon. Fred D. King, président, ledit ordre daté et signé le 9 décembre 1904, et adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI, le 19 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages et dépendance qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Iler désigné par le No 113, borné par les rues Troisième, Quatrième, Laurel et Constance et mesurant vingt neuf (29) pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

No 916 rue Troisième; les améliorations consistent en un joli petit cottage double avec deux étages dans le fond et contenant au rez de chaussée quatre chambres et deux chambres au premier étage; galerie sur la façade et sur le côté. La maison se trouve à l'intérieur d'une jolie grille en fer, et dans la cour est un hangar, citerne, etc, d'après le plan.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

WILL. J. MORGAN, Encanteur.
331 rue Carondelet.

A. J. Peters, James Wilkinson, avocats.
16 déc—16 25—jan 1 8 15 17 19

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Christian Jacobs et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 31 973—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par William Walsh, exécuteur testamentaire dudit de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit arrêté. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Frank G. Kolmeid, avocat.

31 déc—31—janv 4 9

Succession de Emory E. Norton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 64,263—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est en peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry Chinnelle, agissant comme administrateur dans la succession de Emory E. Norton, pour Mme Grace Norton Hernandez administratrice durant son absence temporaire de l'Etat ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit arrêté. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

1 jan—1 5 10

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RESIDENCE MODERNE

A Deux Etages et Mansarde

Avec de Jolis Terrains, dans un Excellent Voisinage.

2819, CARONDELET.

Entre les rues Washington et Sixième.

Succession de William H. Krone.

No 615—28me Cour Judiciaire de District dans et pour la Paroisse St Tammany, Louisiane.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, LE 10 JANVIER 1905

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne. Il sera vendu à l'encan public, en vertu d'un ordre daté le 1er décembre 1904, par l'Hon. Theo M. Burns, juge de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Iler bornée par les rues Baronne, Carondelet, Washington et Sixième, et mesurant 75 pieds de face à la rue Carondelet, commençant à une distance de 100 pieds de l'encoignure de la rue Washington sur une profondeur de 150 pieds, mesure américaine. Les améliorations comprennent une résidence moderne à deux étages et mansarde, désignée par le No 2819 rue Carondelet avec une grande écurie à deux étages et hangar dans le fond, la maison contenant un vaste vestibule sur la façade, vestibule, vestibule de réception, salon, salle à manger, cuisine, office, cellier, escalier dans le fond, galerie sur le côté sur rez de chaussée vestibule, 8 grandes chambres à coucher, chambre à bain, etc., au premier étage; dans la mansarde une chambre finie et une non finie. La maison est agréablement tapissée et a le gaz partout, le terrain est distribué en pavillons Schillinger et en jardin.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre sur lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité. 5 pour cent hypothécaires d'avance en sus de procès. La propriété devrait être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des billets; 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant J. M. Quintero, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Clegg & Quintero, Harvey E. Ellis, avocats.
10 déc—10 11 18 25—jan 1 8 10

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une portion de terre de valeur.

Formant l'encoignure des rues Magnolia et Audubon, dans l'Iler borné par les rues Meadow et Broadway.

Peter Stiff, Receveur, vs la Ville de la Nouvelle-Orléans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 72,201—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 janvier 1905, à midi, dela propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Iler No 17 (Greenville) borné par les rues Magnolia (autrefois Chestnut) Meadow (autrefois Market) et Broadway, et formant l'encoignure des rues Magnolia et Audubon, mesurant plus ou moins trente huit pieds de face à la rue Magnolia, vingt-six pieds et six pouces de face à la rue Audubon sur quatre vingt six pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot contigu sur le côté vers la rue Meadow; la ligne du fond étant une courbe comme il est complètement démontré sur un "Blue Print" enregistré dans l'affaire ci-dessus. Ladite portion de terre étant une partie du lot de terre formant ladite encoignure et mesurant vingt six pieds six pouces de face à la rue Audubon sur quatre vingt dix pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles et façade à la rue Magnolia, moins la portion dudit lot sur laquel la ville de la Nouvelle-Orléans a accordé le droit de passage à la Compagnie du chemin de fer de l'Illinois Central, comme il figure sur le "Blue Print" auquel il est ci-dessus référé.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, plus les frais.

H. S. McMURRAY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans

Dufour & Dufour, avocats pour le plaignant.
9 déc—9 10 16 23 30—janv 6 13

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

De Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Dans l'affaire de Mme Bertha Regas vs les mineurs Emile, Oswald et Louis Mohr et als.

No 74,661—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 830 rue Commune—JEUDI, le 12 janvier 1905 à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 29 novembre 1904, et signé en cour ouverte le 5 décembre 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci après décrites à savoir—

Premier—Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'Ilet Nos 505-506, borné par les rues Annette, Villers, Urquhart et St Bernard, désigné par le No "vingt" sur un plan fait par C. A. De Armas, le 8 novembre 1856 ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Annette et Villers et mesurant 30 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Annette sur 101 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et façade à la rue Villers, mesure américaine. Les améliorations sur ledit lot portent les Nos municipaux 1583 et 1584 rue Annette.

Deuxième—Un lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No Trois et mesurant 31 pieds de face à la rue St Bernard, 91 pieds 6 lignes de profondeur sur une ligne le séparant du lot No 2, passé 102 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4 et 25 pieds de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations sur ledit lot portent le numéro municipal 1577 rue St Bernard.

Troisième—Un lot de terre situé dans le même district et ilot comme la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 6 sur un plan déposé en l'étude de Jos. Cuvellier, ancien notaire ledit lot mesurant 24 pieds de face à l'avenue St Bernard, 127 pieds de profondeur sur un ligne longe le séparant du lot No 5 et 127 pieds 7 pouces 3 lignes (plus ou moins de la profondeur est façade à la rue Villers, et 25 pi ds sur la ligne d'en fond. Les améliorations sur ledit lot consistent en une dépendance l'encoignure des rues Villers et St Bernard, et un cottage double faisant face à la rue Villers.

Quatrième—Un lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet No 496, borné par les rues Français, Urquhart, Touro et Marais, désigné par le numéro "Un" formant l'encoignure des rues Français et Urquhart, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Français par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et façade à la rue Urquhart. Les améliorations sur le dit lot consistent de deux maisons, une à l'encoignure et l'autre sur la rue Urquhart.

Cinquième—Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 508 borné par les rues St Antoine, Bourbon, Urquhart et Villers, désigné par le numéro "Deux", sur un plan dressé par M. Pilié, voyer, daté le 21 avril 1826, mesurant 32 pieds de face à la rue St Antoine par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, mesure américaine.

Les améliorations sur ledit lot portant les Nos municipaux 1371 et 1373 St Antoine.

Sixième—Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet Nos 623 624, borné par les rues Villers, Robertson, Annette et St. Bernard formant la moitié de l'ancien lot No 491 de l'Ilet 46 et mesurant en mesure américaine 31 pieds 11 pouces de face à la rue Villers par la profondeur que possède ledit lot portant le numéro municipal 1467 rue Villers.

Septième—Une portion de terre située dans le même district et ilot que la propriété ci-dessus décrite, formant l'encoignure des rues Annette et Villers et mesurant en mesure américaine environ 28 pieds 4 pouces de face à la rue Villers sur 60 pieds, mesure française, de profondeur et étendu à la rue Annette, étant une portion de l'ancien lot No 490 de l'Ilot No 46. Les améliorations sur ledit lot portant le numéro municipal 1663 rue Villers.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2ans, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an, garantis par lien de vendor et hypothèque spéciale. L'acte ou les actes de vente devront contenir les clauses usuelles de sécurité, etc., les acquéreurs devront assumer les taxes de l'Etat 1904, et la police sur les primes d'assurances sur la propriété publiques, en sorte de pouvoir dix pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur, les actes de vente devant être passés partenant John Watt Duffy, notaire, aux frais des acquéreurs.

Jos Leiterschlaeger, avocat pour le plaignant.

11 déc—11 18 24 25—janv 1 8 13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE EN PARTAGE

De Propriété de Valeur du Quatrième District Dans l'affaire de Mme Emelia Milbeah, administratrice.

Succession de Mme Dorothea Stiles vs les mineurs Théodore Coppersmith et John Coppersmith.

No 73,813—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 830 rue Commune—JEUDI le 12 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Encans de la Nouvelle-Orléans, 311 rue Baronne.

En vertu d'un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 5 décembre 1904 et signé le 9 décembre 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilot No 116, borné par les rues Constance, Sixième, Laurel et Septième, désigné par un plan fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville le 2 mai 1904, par la lettre "C". Ledit lot mesurant commençant à une distance de soixante cinq pieds cinq pouces de l'encoignure des rues Septième et Constance trente pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Constance sur une profondeur de cent vingt sept pieds six pouces, de là allant parallèlement à la rue Constance deux pieds cinq pouces et six lignes, de la parallèlement à la rue Septième trente neuf pieds, de la parallèlement à la rue Constance, trente pieds dix pouces et sept lignes et de la parallèlement à la rue Septième, soixante-six pieds six pouces à la rue Constance avec l'usage d'une allée commune aux lots "C" et "D", deux pieds deux pouces et six lignes de largeur à la rue Constance sur une profondeur de vingt sept pieds six pouces. Ledit lot D est une subdivision d'une portion de terre désignée par la lettre B et formant une portion des lots originaux dix sept et dix huit.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente avec l'encanteur. Les actes de vente pardevant James Boyd Grinage, notaire, aux frais des acquéreurs.

G. G. Kreamberger, avocat pour la plaignante

11 déc—11 18 24 25 —jan 1 8 12

Téléphones—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités établies.

Bureau 833 Place Commerciale

—dv—1an

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

De Propriété de Valeur dans le Troisième District.

Dans l'affaire de Mme Bertha Regas vs les mineurs Emile, Oswald et Louis Mohr et als.

No 74,661—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 830 rue Commune—JEUDI, le 12 janvier 1905 à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 29 novembre 1904, et signé en cour ouverte le 5 décembre 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci après décrites à savoir—

Premier—Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'Ilot Nos 505-506, borné par les rues Annette, Villers, Urquhart et St Bernard, désigné par le No "vingt" sur un plan fait par C. A. De Armas, le 8 novembre 1856 ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Annette et Villers et mesurant 30 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Annette sur 101 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et façade à la rue Villers, mesure américaine. Les améliorations sur ledit lot portent les Nos municipaux 1583 et 1584 rue Annette.

Deuxième—Un lot de terre situé dans le même district et ilot que la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No Trois et mesurant 31 pieds de face à la rue St Bernard, 91 pieds 6 lignes de profondeur sur une ligne le séparant du lot No 2, passé 102 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4 et 25 pieds de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations sur ledit lot portent le numéro municipal 1577 rue St Bernard.

Troisième—Un lot de terre situé dans le même district et ilot comme la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 6 sur un plan déposé en l'étude de Jos. Cuvellier, ancien notaire ledit lot mesurant 24 pieds de face à l'avenue St Bernard, 127 pieds de profondeur sur un ligne longe le séparant du lot No 5 et 127 pieds 7 pouces 3 lignes (plus ou moins de la profondeur est façade à la rue Villers, et 25 pi ds sur la ligne d'en fond. Les améliorations sur ledit lot consistent en une dépendance l'encoignure des rues Villers et St Bernard, et un cottage double faisant face à la rue Villers.

Quatrième—Un lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilot No 496, borné par les rues Français, Urquhart, Touro et Marais, désigné par le numéro "Un" formant l'encoignure des rues Français et Urquhart, et mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Français par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et façade à la rue Urquhart. Les améliorations sur le dit lot consistent de deux maisons, une à l'encoignure et l'autre sur la rue Urquhart.

Cinquième—Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilot No 508 borné par les rues St Antoine, Bourbon, Urquhart et Villers, désigné par le numéro "Deux", sur un plan dressé par M. Pilié, voyer, daté le 21 avril 1826, mesurant 32 pieds de face à la rue St Antoine par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, mesure américaine.

Les améliorations sur ledit lot portant les Nos municipaux 1371 et 1373 St Antoine.

Sixième—Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilot Nos 623 624, borné par les rues Villers, Robertson, Annette et St. Bernard formant la moitié de l'ancien lot No 491 de l'Ilot 46 et mesurant en mesure américaine 31 pieds 11 pouces de face à la rue Villers par la profondeur que possède ledit lot portant le numéro municipal 1467 rue Villers.

Septième—Une portion de terre située dans le même district et ilot que la propriété ci-dessus décrite, formant l'encoignure des rues Annette et Villers et mesurant en mesure américaine environ 28 pieds 4 pouces de face à la rue Villers sur 60 pieds, mesure française, de profondeur et étendu à la rue Annette, étant une portion de l'ancien lot No 490 de l'Ilot No 46. Les améliorations sur ledit lot portant le numéro municipal 1663 rue Villers.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2ans, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, en billets portant huit pour cent d'intérêt par an, garantis par lien de vendor et hypothèque spéciale. L'acte ou les actes de vente devront contenir les clauses usuelles de sécurité, etc., les acquéreurs devront assumer les taxes de l'Etat 1904, et la police sur les primes d'assurances sur la propriété publiques, en sorte de pouvoir dix pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur, les actes de vente devant être passés partenant John Watt Duffy, notaire, aux frais des acquéreurs.

Jos Leiterschlaeger, avocat pour le plaignant.

11 déc—11 18 24 25—janv 1 8 13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE EN PARTAGE

De Propriété de Valeur du Quatrième District Dans l'affaire de Mme Emelia Milbeah, administratrice.

Succession de Mme Dorothea Stiles vs les mineurs Théodore Coppersmith et John Coppersmith.

No 73,813—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 830 rue Commune—JEUDI le 12 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Encans de la Nouvelle-Orléans, 311 rue Baronne.

En vertu d'un jugement rendu et lu en Cour ouverte le 5 décembre 1904 et signé le 9 décembre 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de cette ville dans l'Ilot No 116, borné par les rues Constance, Sixième, Laurel et Septième, désigné par un plan fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville le 2 mai 1904, par la lettre "C". Ledit lot mesurant commençant à une distance de soixante cinq pieds cinq pouces de l'encoignure des rues Septième et Constance trente pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Constance sur une profondeur de cent vingt sept pieds six pouces, de là allant parallèlement à la rue Constance deux pieds cinq pouces et six lignes, de la parallèlement à la rue Septième trente neuf pieds, de la parallèlement à la rue Constance, trente pieds dix pouces et sept lignes et de la parallèlement à la rue Septième, soixante-six pieds six pouces à la rue Constance avec l'usage d'une allée commune aux lots "C" et "D", deux pieds deux pouces et six lignes de largeur à la rue Constance sur une profondeur de vingt sept pieds six pouces. Ledit lot D est une subdivision d'une portion de terre désignée par la lettre B et formant une portion des lots originaux dix sept et dix huit.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de la vente avec l'encanteur. Les actes de vente pardevant James Boyd Grinage, notaire, aux frais des acquéreurs.

G. G. Kreamberger, avocat pour la plaignante

11 déc—11 18 24 25 —jan 1 8 12

Téléphones—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités établies.

Bureau 833 Place Commerciale

—dv—1an

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

1786 acres de terre

Dans la paroisse de Livingston.

Succession de James Clark

Mme Allee Lee McCaylet née ve L. Z. Gowers.
No 69,472—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER Encanteurs—Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 12 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mai 1904 et signé le 13 mai 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, située dans la paroisse de Livingston, Etat de la Louisiane, à savoir:

1° Le nord 1/4